

Le Mont, le 29 mai 2024

## PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 MAI 2024

Le Comité

- Roxane Berger, Présidente
- Véronique de Sagazan, Secrétaire
- Claudia Urdari, Trésorière
- Anabela Da Silva
- Sonia Francey
- Karen Sadiq, Vice-Présidente
- Elena Manova – absente
- Hyba Benrayane - absente

Ouverture de l'AG par la présidente à 20h07.

### Accueil et ordre du jour

- 1. Approbation du PV de l'AG du 5 juin 2023**
- 2. Modification des statuts**
- 3. Rapport d'activités 2023-2024, rapport CET et activités en cours**
- 4. Rapport de la trésorière et des réviseurs**
- 5. Elections et démissions du Comité**
- 6. Divers et propositions individuelles**

### ORDRE DU JOUR

#### 1. APPROBATION DU PV DE L'AG DU 5 JUIN 2023

Le PV de l'AG 2023 est disponible sur le site de l'Ape pour référence.

Soumis au vote et approuvé à l'unanimité moins une voix.

- Contestation de Mme Cristina Guillet (membre du comité d'une autre association) soulève le fait que le montant de la cotisation doit être discuté chaque année pendant l'AG, incluant 2024.

Réponse de la Présidente : la demande aurait dû être faite à l'avance comme demandé.

- Remarque de Mme Cristina Guillet : elle note un manquement dans la définition des responsabilités lors des admissions des nouveaux membres du comité dans le PV.

Réponse de la Présidente : ce n'est pas lors de l'AG que les responsabilités se définissent, c'est noté dans les statuts de l'APE Le Mont.

- Question de Mme Guillet concernant les qualifications de la personne qui a rédigé les statuts. Elle trouve qu'ils devraient être revus (problèmes de syntaxe et d'orthographe).

Réponse de la Présidente : cela a été fait par une juriste.

## 2. MODIFICATION DES STATUTS

- **Demande du comité Ape Le Mont de changer les statuts pour l'exercice financier.**

Les statuts mentionnent que les comptes sont préparés du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet.

Demande de modification pour que les comptes débutent le 1<sup>er</sup> janvier et se terminent au 31 décembre (usage le plus courant au sein des Ape).

Il est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.

## 3. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024 (voir le détail en annexe)

- Novembre : Conférence jeux vidéo (15-20 parents)
- Décembre : prévention du harcèlement (35 parents)
- Janvier : rencontre parents 1-6 P sur les sujets spécifiques à cette tranche d'âge  
Parents satisfaits de l'enseignement, inquiets pour les trajets scolaires (sécurité, bus)
- Février : discussion sur le pédibus pour l'ouverture de nouvelles lignes
- Fête de mai : vente de jouets, vêtements et articles de sport  
66 listes dont 2/3 membres. Environ 4000 chf d'entrées, un peu plus de 500 chf de bénéfice net.  
Permet de faire rentrer des membres, commission de 10% pour les membres, 30% pour les non-membres. 9 nouveaux membres lors de cette occasion.  
Appréciée par les parents et les enfants.  
Remarque d'un parent : seul le cash est accepté, c'est dommage.  
Ecrire plus gros que les paiements sont obligatoirement en cash.  
Demander si la Société de développement pourrait offrir la salle lors de cette occasion.
- A venir : Fête de l'été le 19 juin (report au 26 juin en cas de mauvais temps).

Organisation par la commune et l'Espace Yolo. Spectacle sur le Pédibus et ses amis. Un stand de Pédibus Vaud sera également présent.

## DOSSIERS EN COURS CET ET AUTORITES COMMUNALES (voir le détail en annexe)

### CET (Conseil d'établissement)

- Transports scolaires : mesures initiées système d'information des parents, zones de dépose sécurisées, passages piétons, ralentisseurs, Pédibus
- Horaires scolaires : demande de repousser le début des cours à 8h pour les 7-11P. Chaque directeur est en droit de prendre sa décision. Le fait que des 5-6P aient été déplacés au Mottier engendrerait que les élèves commencent à des horaires différents. Rien n'est prévu tant que le collège de Champ d'Aullie ne sera opérationnel (2027).
- Prévention de l'intimidation en milieu scolaire : la conférence a mis en évidence le manque d'information et de connaissance des parents sur ce qui est mis en place à l'école => invitation à échanger avec l'établissement lors d'une réunion début septembre, pas de volonté de participer à une pièce de théâtre pour les plus petits car il faut passer par PSPS avant, en cours de validation pour les 7-11P.

## 4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DES VÉRIFICATRICES

La lecture du rapport est faite par la Présidente, la trésorière actuelle n'ayant repris les comptes que depuis janvier 2024. Les comptes ont été préparés par la Présidente et présentés aux vérificatrices.

L'exercice 2023 présente un déficit de 4240.65 chf.

Explications :

- Il y a eu un don de 2000 chf à l'Ape Haut-Talent de Cugy qui a pris la décision de former une Ape propre à Cugy.
- Il y a eu un effort de communication pour trouver de nouveaux membres pour intégrer le Comité. Le fait qu'il y ait eu seulement 3 membres a entraîné des coûts pour faciliter leur travail et annoncer les évènements (ex : flyers mis en paquets par l'imprimeur).
- Fin 2023 seulement 37 familles cotisaient (dont 25 chf reversés à l'Ape Vaud).  
Remarque de Mme Guillet qui considère que la part reversée est trop importante.
- Mettre en avant sur le flyer ce que l'Ape pourrait changer au niveau local. Possibilité de pouvoir s'inscrire à une newsletter, possibilité de proposer un endroit de rencontre.
- Peu d'activités rapportent de l'argent en dehors de la fête de mai, et ce n'est pas rentable. Les conférences sont gratuites. Réfléchir à des activités qui pourraient intéresser des personnes et être payantes.

- Question sur l'appel aux dons et la demande de subvention.

Rapport des vérificatrices des comptes (Mmes Jomini et Giroud) pour les comptes du 01.01.2023 au 31.12.23 (rencontre avec la Présidente le 27 mai 2024).

Les écritures ont été vérifiées par sondage et les vérificatrices ont pu constater qu'elles correspondent aux pièces justificatives.

- Approbation des comptes et décharge aux vérificateurs et au Comité

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et sont à disposition des membres sur demande. Décharge est donnée aux vérificatrices, à la Présidente et aux membres du Comité.

- Élection de 2 vérificatrices des comptes

Élection des nouvelles vérificatrices :

- Mme Giroud
- Mme Fiaux Ushakov

## 5. ADMISSIONS ET DÉMISSIONS DU COMITÉ

- La présidente annonce la volonté d'une nouvelle membre à intégrer le Comité :

Rose-Marie Diaz-Dieng souhaite intégrer le Comité. Elle a déjà participé au préalable à plusieurs séances du Comité et à la Fête de Mai.

Elle est élue par l'assemblée à l'unanimité.

- La présidente annonce cinq membres démissionnaires :

- o Mme Hyba Benryane
- o Mme Véronique de Sagazan, actuelle secrétaire
- o Mme Elena Manova
- o Mme Karen Sadiq, actuelle vice-présidente
- o Mme Roxane Berger, actuelle présidente

La Présidente, Roxane Berger démissionne après 12 ans au Comité et n'ayant plus d'enfant scolarisé au Mont.

- Le comité fait part de son souhait de ne pas procéder à de nouvelles nominations lors de l'AG.

## 6. DIVERS & PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- Activités potentielles 2024-2025 :
  - Conférence déjà prévue en collaboration avec la Commune ;  
On ne se comprend plus. Comment renouer le dialogue avec  
mon ado ?
  - Fête de mai
  - Fête de l'été
- Pique-nique pour les membres APE (28 juin 2024). Plusieurs personnes font la remarque que plusieurs évènements de quartiers sont déjà prévus pour cette date-là, ce n'est peut-être pas la période la plus propice. Date à réviser pour l'année prochaine.
- Demande sur la possibilité d'envoyer une newsletter. Remarque : elle ne pourrait être envoyée qu'aux membres, utilité versus temps passé à considérer.
- Aucune autre proposition individuelle n'est parvenue au Comité avant l'AG ; la parole n'est plus demandée.

La présidente remercie les personnes présentes.

La séance est levée à 22h25. Fait au Mont-Sur-Lausanne, le 29 mai 2024. PV rédigé par Véronique de Sagazan.

### ANNEXES :

- détail du rapport d'activité et des projets en cours
- discours de Mme Berger

## ANNEXE

Discours de Mme Berger :

À l'AG 2023, je m'étais engagée à accompagner le nouveau Comité cette année afin de le guider dans le fonctionnement d'une APE mais n'ayant plus d'enfants scolarisés à l'EPS du Mont depuis l'année passée, et après 12 années passées au Comité, il est temps de passer à autre chose et de laisser le Comité voler de ses propres ailes.

D'un point de vue personnel, je remercie toutes les personnes formidables que j'ai rencontrées au sein de ce comité tout au long de ses années et qui sont devenues pour la plupart des amies très chères. Nous avons vu nos enfants grandir, discuté jusqu'au bout de la nuit, partagé des galères et des coup durs, mais aussi des succès et bon nombre de pizzas et d'apéros – parce que l'APE c'est sérieux mais on ne va pas se mentir, c'est aussi et surtout partager des moments privilégiés entre amies. Je suis extrêmement reconnaissante d'avoir pu bénéficier de la bienveillance et des conseils avisés des présidentes et membres du comité précédentes, et d'avoir pu apprendre à leurs côtés. Je pars riche de tout ça et de toutes les expériences vécues.

D'un point de vue associatif, au cours des plus de 20 ans d'existence de l'APE, les membres des comités passés ont été des précurseurs – l'APE a pallié à l'absence de toute infrastructure para-scolaire par la mise en place de l'accueil tartine le matin, où les enfants étaient accueillis dès 7.30 du matin et accompagnés à l'école ; ainsi que par la mise en place et la gestion d'une cantine, dans les locaux des pompiers. L'APE a organisé des ateliers pro-vélo – apprendre aux jeunes comment se comporter sur la route ; des ateliers tatou d'autoprotection et de prise de confiance en soi pour savoir dire non ; des ateliers apprendre à apprendre. L'APE a aussi activement participé à la vie de la commune à travers bien sûr la vente de jouets à la Fête de mai, mais également la Saint-Nicolas, l'organisation de bourses aux livres, de contes pour enfants, des ateliers manga, un troc d'hiver, etc.

L'APE s'est également battue et a obtenu des horaires scolaires uniformisés entre les différents collèges, dans un temps où chaque collège avait un horaire différent ; elle a obtenu des horaires de transports scolaires qui minimisent les temps d'attente dans les zones grises – entre la dépose et le début des cours ; elle s'est engagée pour que les abords des collèges soient sécurisés, pour la qualité des repas à la cantine du Mottier, et la mise à disposition de micro-ondes pour les écoliers. Ah les micro-ondes, on ne dirait pas comme ça, mais ça a été une bataille de plusieurs années !

C'est peut-être parce que l'APE a trop bien travaillé toutes ces années passées que l'APE a peu d'adhérents maintenant - quand tout est là et que les choses vont bien, il n'y a plus d'urgence. Cependant, il y encore du travail et des domaines d'améliorations : les changements d'horaire pour les 7-11; l'optimisation des horaires de transport scolaire ; la sécurisation des parcours piétonniers pour les écoliers au Martines et Rionzi – et du futur collège de Champ d'Aullie; le dialogue autour de la prévention du harcèlement scolaire, etc.

J'espère que ce tout jeune Comité qui est encore en phase d'apprentissage se montrera

digne de l'héritage qui leur est laissé, et continuera le chemin qui a été tracé par toutes les personnes qui les ont précédées, afin que l'APE continue à jouer son rôle pionnière et à contribuer activement à la vie de la commune.

Cependant, Mesdames, ayez toujours à l'esprit qu'à côté des dossiers, des AG et des activités à organiser, l'APE c'est avant tout partager des moments amicaux et privilégiés.